

DÉCISION N° : 2005-MC-0548

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 730097

DOSSIER N° : 23792

Objet : Grey Wolf Exploration Inc.
Demande de visa

Vu la demande présentée le 18 janvier 2005;

vu les articles 11, 13 et 14 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1;

vu l'Instruction générale Q-28, *Exigences générales relatives aux prospectus*;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-7.03.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers octroie le :

visa pour le prospectus du 18 février 2005 de Grey Wolf Exploration Inc. concernant le placement de 30 802 360 actions ordinaires au prix de 2,80 \$ l'action dont 17 800 000 actions ordinaires seront vendues directement par la société et 13 002 360 actions ordinaires seront vendues dans le cadre d'un placement secondaire par Abraxas Petroleum Corporation.

Fait à Montréal, le 18 février 2005.

(s) *Benoit Dionne*
Benoit Dionne
Chef du Service du financement des sociétés

PM/ale